

*« Construire ensemble
l'avenir des noms de
domaine »*

Rapport annuel 2017

Mai 2018

afnic

Table des matières

1. Éditorial.....	3
2. Faits marquants 2017.....	5
3. L'Association.....	7
4. Une dynamique exceptionnelle pour le .fr.....	8
5. Nouvelles extensions : revenu en légère baisse, mais développement du portefeuille.....	9
6. L'Afnic fait évoluer son organisation interne.....	10
7. L'Afnic s'engage dans la modernisation de son outil informatique.....	11
8. Fondation Afnic pour la solidarité numérique : 70 projets soutenus en 2 ans.....	12
9. Une situation financière solide, grâce au développement de l'activité et à la maîtrise des coûts.....	14
Bilan Financier (annexe).....	18

1. Éditorial



M. Emmanuel Sartorius
Président de l'Afnic

« Construire ensemble l'avenir des noms de domaine »

On aurait pu aborder cette année 2017 sous l'angle de la transition. Cette phase bien particulière qui voit une organisation en mutation, passant d'un modèle à un autre. Ce fut le cas pour l'Afnic il n'y a pas si longtemps, quand l'association passait d'un modèle mono produit, le *.fr*, à un modèle multi-registres, avec toutes les conséquences budgétaires et organisationnelles qu'il fallait en tirer.

Mais, à bien y regarder, malgré les nombreux changements qui ont eu lieu en 2017, et alors que plusieurs chantiers d'ampleur ont été lancés, on ne peut pas encore, et de nouveau, parler de transition. Il s'agit davantage pour les équipes et les membres de l'Afnic de préparer l'avenir proche, à la fois pour elle-même, j'y reviendrai, mais aussi et surtout pour accompagner l'ensemble de ses parties prenantes, au premier rang desquelles les utilisateurs français de l'Internet, dans la transformation numérique aujourd'hui à l'œuvre.

J'évoquais il y a un an déjà deux faits majeurs s'étant déroulés en 2017 et ayant un impact sur notre association. Le départ de Mathieu Weill, qui avait marqué l'Afnic de son empreinte après onze ans à sa tête comme Directeur général, et la reconduction de notre association comme office d'enregistrement pour la période 2017-2022.

Les suites de ces deux événements méritent cette année d'être plus particulièrement évoquées.

Tout d'abord, le processus de désignation du nouveau Directeur général a été mené par le Conseil d'administration dans le respect du calendrier et des procédures prévues et a abouti à l'issue d'un processus ouvert, transparent et exigeant, à la nomination de Pierre Bonis comme Directeur général au 1^{er} septembre 2017.

Cette nomination a entraîné une réflexion sur l'évolution de l'organisation interne de notre association, avec l'objectif de renforcer la collégialité du comité de direction et de distinguer, par la création de deux nouvelles directions, deux thématiques qui nous apparaissent comme majeures pour préparer au mieux l'avenir. Ainsi, la création d'une direction des partenariats et de l'innovation ainsi que d'une direction des ressources humaines, de l'environnement de travail et du juridique a été décidée en 2017, et rendue effective dès 2018.

Dans les suites de la reconduction de l'Afnic comme office d'enregistrement du *.fr*, il nous est apparu nécessaire de donner un nouvel élan à la promotion et au développement de l'extension nationale. Pour ce faire, l'Afnic s'est appuyée sur ses partenaires au premier rang desquels les bureaux

d'enregistrement avec lesquels nous avons développé des opérations commerciales conjointes. Mais l'Afnic s'est également engagée dans de nouveaux partenariats avec des organisations professionnelles, des chambres de commerce et d'industrie, des chambres des métiers et de l'artisanat, ainsi qu'avec l'Etat lui-même dans le cadre de son programme de transformation numérique des PME. Le renforcement du dialogue et des échanges avec ces partenaires a permis à l'Afnic de leur fournir directement des conseils, des solutions et des argumentaires pour accompagner les entreprises françaises dans leur présence en ligne. Le succès de *Réussir avec le web*, repris et diffusé par tous nos partenaires et qui a déjà permis à plusieurs milliers de personnes d'autoévaluer la présence en ligne de leur entreprise, en est un témoignage assez clair.

Les exigences de simplicité, d'attractivité et d'exemplarité dont nous avons fait nos priorités stratégiques nous ont par ailleurs amené à lancer en 2017 un projet majeur de modernisation de notre système d'information. Prévu sur 3 ans, ce projet doit nous permettre de construire le registre Internet de l'avenir. A travers ce projet, notre ambition est de construire un registre Internet plus souple, plus modulable, plus simple à faire évoluer et intégrant dès sa conception les attentes de nos clients bureaux d'enregistrement et registres d'extensions. L'évolution des exigences de sécurité et de protection des données, à travers notamment la mise en place du Règlement général de protection des données (RGPD) et de la transposition de la directive européenne sur la sécurité des systèmes d'information (NIS) nous donne également l'occasion d'intégrer dès la conception informatique ces éléments essentiels à la construction de la confiance sur Internet.

Il s'agit là d'un changement majeur, qui implique une mobilisation importante et une évolution des compétences de nombreux salariés de notre association. Pour autant, ces travaux ne se font pas au détriment de la maintenance et de l'évolution de notre système actuel. Celui-ci a fait l'objet en 2017 de plusieurs mises en production majeures, et sur lequel les travaux de simplification et de sécurisation continue se poursuivront.

L'Afnic se préparait depuis plusieurs années à relever ces défis, et elle a lancé concrètement ces chantiers en 2017, dans un contexte favorable. Le *.fr* a connu une très belle année avec une croissance de 5,2%, et l'Afnic a poursuivi le développement de son portefeuille de gestion d'extensions génériques, avec l'intégration du *.museum*, et a assuré le lancement d'une nouvelle offre à destination des ccTLD.

2. Faits marquants 2017

Janvier - Mars

En janvier, l'Afnic publie un dossier thématique sur la chaîne de blocs, popularisée par le système de paiement Bitcoin, qui explore ses usages possibles dans les activités de registre de noms de domaines.

Le même mois, l'Afnic annonce les nouvelles fonctionnalités de la solution de détection et de surveillance des activités malveillantes des portefeuilles de noms de domaine : *Abuse Report*.

En février, le *.fr* est pour la 5e année consécutive présent au Salon des Entrepreneurs de Paris, au sein de l'espace *foliweb*, aux côtés de ses partenaires Jimdo et Neocamino.

En mars, la publication de l'enquête de satisfaction clients 2016 de l'Afnic, réalisée en partenariat avec l'institut People Vox, révèlent d'excellents résultats sur la qualité de ses services : plus de 100 bureaux d'enregistrement ont participé à cette édition et expriment un niveau global de satisfaction en hausse à 98 % (contre 96 % pour l'année 2015). Ils plébiscitent également le professionnalisme de l'Afnic à 99%, sa performance à 97% (en hausse de 3 points par rapport à 2015) et déclarent lui faire confiance à 98%.

La nouvelle édition de l'Observatoire Afnic du marché des noms de domaine en France démontre la bonne santé du *.fr* en 2016, avec 627 000 nouveaux enregistrements sur l'année, une part de marché stable d'environ 35%, et une croissance supérieure (+0,9 points) à la moyenne de celle des 28 ccTLD de l'Union européenne.

Avril - juin

Le 5 avril, dans un arrêté publié au Journal Officiel de la République Française, le Secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation, désigne l'Afnic en tant qu'Office d'enregistrement du *.fr* pour un nouveau mandat de 5 ans à compter du 25 juin 2017.

Fin avril, le Conseil d'administration de l'Afnic désigne Pierre Bonis Directeur général par intérim, suite au départ de Mathieu Weill, qui était depuis 2005 à la tête de l'association. Le Conseil d'administration de l'Afnic annonce dans le même temps la mise en œuvre du plan de succession prévu pour le recrutement du nouveau directeur général.

En mai l'Afnic lance *FRWATCH*, un nouveau service qui permet aux clients des bureaux d'enregistrement d'identifier les noms de domaine utilisant leur marque et de mesurer ainsi la quantité de trafic qui leur échappe. *FRWATCH* est également la seule solution qui fournit les requêtes DNS sur les noms de domaine non existants.

Le 18 mai, l'Afnic organise la 2ème édition de l'Afnic Forum à la Cité Universitaire Internationale de Paris sur le thème de la présence en ligne, qui regroupe près d'une centaine de professionnels et d'utilisateurs du numérique.

En juin l'Afnic publie le panorama complet du marché des noms de domaine dans le monde en 2016. Celle-ci relève notamment une croissance globale 2016 en baisse par rapport à 2015 (7,1% contre 11,7%), et une érosion de la position du *.com*.

Le 9 juin, Le Conseil d'administration de l'Afnic valide la nouvelle composition du Conseil scientifique de l'Afnic pour la période de 2017 à 2020. Ce dernier passe de 8 à 10 membres donc 4 nouveaux venus.

Juillet - Septembre

En juillet, l'Afnor confirme à l'Afnic le renouvellement de sa reconnaissance EFQM® R4E 4* (Recognized For Excellence 4 étoiles), pour sa démarche qualité. L'audit de surveillance ISO 27001 permet quant à lui de maintenir la certification de l'Afnic pour la sécurité du système d'information du .fr.

Le 6 juillet L'Afnic organise la 7^{ème} édition de la Journée de son Conseil Scientifique sur le thème « Sécurité et vie privée sur l'Internet : ce que le DNS sait de vous ! » à l'école Telecom ParisTech.

En septembre, Pierre Bonis est nommé Directeur général de l'Afnic par le Président de l'Association sur proposition du Conseil d'administration. L'Afnic participe pour la sixième année consécutive à la rédaction du rapport de l'Observatoire de la résilience Internet français, publié par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Le 25 septembre, l'Afnic lance officiellement *Réussir avec le Web* au Salon SME de Paris. Ce nouveau service destiné aux TPE-PME, permet en moins de 10 minutes d'évaluer la maturité numérique des entreprises et leur propose un bilan et un plan d'actions personnalisés pour renforcer leur présence en ligne.

Octobre - Décembre

Le 17 octobre le .fr est présent à l'OVH Summit de Paris par le biais de ses experts qui animent la conférence « Universal acceptance : implication de l'évolution des noms de domaines depuis 2014 ».

En novembre l'Afnic publie le dossier thématique « Peut-on casser l'Internet ? » qui explore la question de la possibilité d'une panne générale de l'Internet et les solutions pour améliorer sa résilience.

En décembre *Réussir avec le Web*, le service gratuit d'évaluation de la maturité numérique lancé par l'Afnic, enregistre l'arrivée de ses 4 premiers partenaires : la CCISM de Polynésie française, le bureau d'enregistrement NAMEBAY, la start-up Botners, et l'organisation FranceTPE, qui s'engagent en faveur de la présence en ligne des TPE/PME.

3. L'Association

En 2017, l'activité associative a été rythmée par la tenue de 7 réunions du **Conseil d'administration** auxquelles s'est ajouté le séminaire stratégique de septembre. Ce dernier s'est plus particulièrement penché les pistes de diversification pour l'Afnic et sur le projet de modernisation profonde de son système d'information.

Deux des réunions du Conseil d'administration ont été spécifiquement consacrées au recrutement d'un nouveau directeur général avec l'interview des candidats.

Le Conseil d'administration de l'Afnic, notamment à travers ses comités, a travaillé à élaborer et piloter la mise en œuvre de la stratégie de l'Afnic.

L'évaluation des risques globaux de l'association, le suivi des finances, l'analyse des marchés et des engagements, les évolutions de politique de registre rendues nécessaires notamment par la mise en place du Règlement général de protection des données (RGPD), ont été au cœur des préoccupations des comités.

Deux **Comités de Concertation Utilisateurs et Bureaux d'enregistrement** ont permis de valider et d'accompagner la mise en œuvre de la feuille de route technique de l'Afnic.

2017 a marqué la fin des travaux du groupe de travail opérationnel (GTO) qui a réuni des adhérents volontaires issus des collèges « utilisateurs » et « bureaux d'enregistrement » sur la thématique de *L'Etude sur les motivations des usages des noms de domaine*. Ce groupe de travail a permis d'aboutir à une enquête menée fin 2017 et dont les résultats ont pu être présentés début 2018.

En complément, un comité de concertation extraordinaire sur le thème du Règlement général sur la protection des données (RGPD) a permis d'accueillir un public large (près de 80 participants) pour partager les analyses et le positionnement de l'Afnic dans le cadre de son activité, mais aussi échanger plus largement avec des spécialistes tels que la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL) ou l'Association française des correspondants aux données personnelles (AFCDP).

Le **Collège International** a tenu sa réunion annuelle autour de deux thèmes principaux : la communication et le marketing des extensions nationales et l'automatisation des registres, avec pour la première fois une présentation de solution technique proposée par l'Afnic et adaptée aux registres de taille modeste, l'offre « transition ».



4. Une dynamique exceptionnelle pour le .fr

Avec 3 166 105 noms au 1^{er} janvier 2018, le .fr a connu une croissance de 5,2% en 2017 et un taux de renouvellement de 83%. Cette croissance est bien entendu portée par un contexte économique, qui est celui d'une reprise, mais il est important de noter que le .fr a fait mieux que l'ensemble des ccTLD européens sur 2017. C'est l'extension la plus dynamique parmi les membres du Centr, organisation qui regroupe l'ensemble des registres nationaux européens (dans et hors union européenne). La croissance du .fr a également été supérieure à celle du marché français des noms de domaines (qui s'élève globalement à 3,2%). L'extension nationale a donc progressé en parts de marché sur son marché de référence.

Cette dynamique a été accompagnée par une montée en puissance du dispositif de promotion du .fr, qui s'est articulée autour de trois axes majeurs :

- Un effort porté sur la sensibilisation des TPE/PME à travers le dispositif des *Foliweb* et la présence de l'Afnic sur les salons professionnels, qui aura permis de toucher directement, en 2017, plus de 12 000 TPE/PME, en leur apportant à travers des ateliers pratiques des conseils et des outils pour le développement de leur présence en ligne.
- L'augmentation sensible du nombre de partenariats avec nos bureaux d'enregistrement autour d'opérations promotionnelles sur le .fr. Cette tendance, qui continue année après année à se développer, représente désormais un outil à part entière du dispositif de promotion du .fr, et participe directement à la dynamique des créations.
- Le lancement de l'outil d'autodiagnostic *Réussir avec le web* – www.reussiravecleweb.fr - qui a rencontré dès le départ un accueil favorable, puisque moins d'un mois après son lancement, quatre partenaires nous avaient déjà rejoint et qu'à la fin 2017, plus de 1 000 répondants au questionnaire avaient été enregistrés.

Suivant la dynamique des enregistrements, les services associés au .fr ont connu une croissance soutenue, notamment le service de sécurisation de nom de domaine *FRLOCK*.

Une étude commandée à Kantar TNS en fin d'année et portant sur la notoriété du .fr montre par ailleurs que l'extension nationale continue de bénéficier d'une forte reconnaissance. En effet, Le .fr bénéficie d'une bonne image pour **97%** des sondés. Cette bonne image repose sur 4 atouts principaux : la confiance (pour **86%**), la fiabilité (pour **85%**), la proximité (pour **83%**) et la durabilité et la solidité (pour **83%**).

5. Nouvelles extensions : revenu en légère baisse, mais développement du portefeuille

L'année 2017 a été contrastée du côté des nouvelles extensions gérées par l'Afnic. D'un point de vue purement comptable, l'activité hors *.fr* a connu une baisse du chiffre d'affaires d'un peu plus de 6%, recouvrant néanmoins des réalités diverses.

Les principales extensions, en termes de stock, gérées par l'Afnic ont vu leurs performances stagner, ce qui a eu un impact direct sur le chiffre d'affaires généré. Après les périodes de lancement des nouvelles extensions, et le soutien à la dynamique commerciale par l'attribution de noms de domaines à forte valeur sémantique, ces gTLD, principalement géographiques, rentrent dans une période plus calme, où la baisse de soutien commercial et marketing se fait sentir.

Pour autant, les taux de renouvellement des extensions géographiques gérées techniquement par l'Afnic restent au-dessus de 70%, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne des nouvelles extensions. Nous assistons donc à une forme de consolidation, avec une croissance faible, mais une rétention des nouveaux utilisateurs assez élevée.

Du côté des extensions de marques, une véritable dynamique s'est mise en place, notamment autour du *.snCF*, avec une campagne de communication très importante lors du lancement de *oui.snCF*. Si les effets d'une telle démarche sont à cette heure difficiles à évaluer, il est certain cependant que la surface et l'impact de la communication de la SNCF sur son extension participent à la publicité faite auprès du grand public sur les nouvelles extensions Internet. Cette approche est prometteuse et montre, comme c'est le cas pour nos clients *.mma* et *.leclerc* pour ne citer qu'eux, que des usages concrets des extensions de marque sont en cours de développement et participent à la pérennisation de cette activité à moyen terme.

Enfin, l'Afnic a en 2017 poursuivi son action commerciale d'opérateur technique de registre, en approchant plusieurs nouveaux clients potentiels.

Depuis la précédente campagne d'ouverture des nouveaux gTLD, c'est ainsi la première fois que l'Afnic se relance dans une politique de développement du nombre d'extensions qu'elle a en gestion.

Ainsi, le *.museum* a été confié à l'Afnic par l'association MuseDoma, qui en a la responsabilité depuis 2001, afin que notre association accompagne techniquement et commercialement la relance de cette extension. Avec la prise en charge du *.museum*, l'Afnic gère désormais également une extension générique dite « legacy », c'est-à-dire plus ancienne que celles étant apparues lors de l'ouverture des nouvelles extensions.

Le développement de l'activité d'opérateur de registre s'est également effectué en direction des ccTLD, par l'élaboration d'une nouvelle offre intitulée *Transition*. Initialement construite pour répondre à une demande de partenaires béninois, cette offre prend en compte la situation particulière des ccTLD africains. Elle permet une automatisation rapide des opérations, par une prise en charge technique directe de l'Afnic sur ses propres infrastructures, tout en maintenant une indépendance et une identité forte du registre pour lequel nous travaillons, puisqu'il opère sur place sa base WHOIS, sa base de données clients, et qu'il détermine sa politique de registre. Enfin, cette offre limitée dans le temps permet de préparer l'automatisation sur place du registre, à horizon de 2-3 ans.

Cette offre, qui a trouvé un premier débouché au premier trimestre 2018, permet ainsi à l'Afnic d'être un opérateur de registre complet, servant des clients issus de toutes les catégories de registre.

Enfin, le conseil au registre a continué à se développer et a permis, après la réalisation d'une prestation de conseil complète à destination de la Mauritanie en 2016/2017, de proposer un accompagnement également très complet au Burkina Faso pour l'automatisation du *.bf*. Cette prestation de plusieurs mois a démarré en 2018.

6. L'Afnic fait évoluer son organisation interne

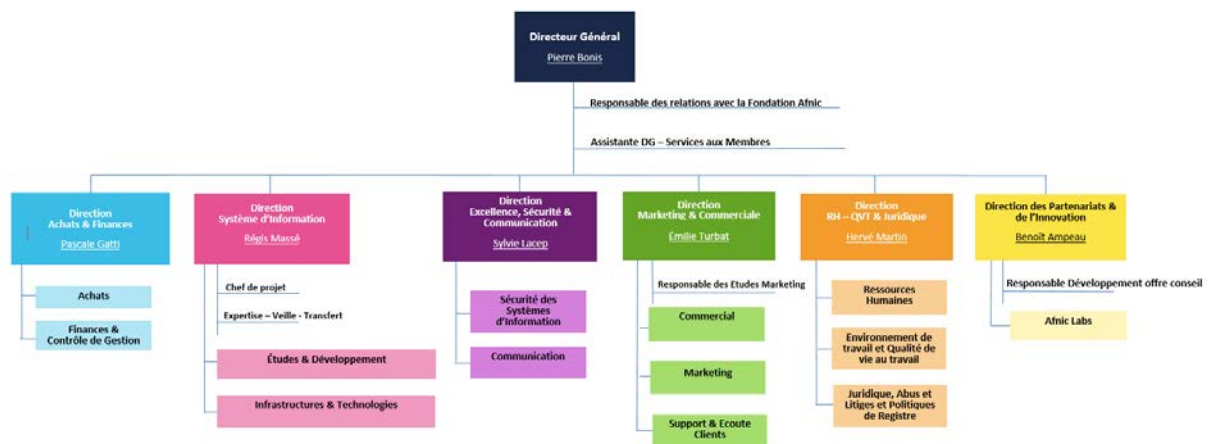
L'organisation interne de l'Afnic mise en place en 2014 avait peu évolué depuis, et plusieurs éléments survenus fin 2016 et en 2017 ont amené à mettre en œuvre une évolution de notre organisation afin que l'Afnic aligne ses modes de fonctionnement sur les priorités stratégiques décidées par le Conseil d'administration.

Fin 2016, le départ du Directeur marketing a été l'occasion de relancer la réflexion sur la complémentarité entre la démarche commerciale et marketing, et a abouti au regroupement des deux directions sous l'autorité d'Emilie Turbat, désormais Directrice marketing et commerciale. Cette évolution permet de renforcer l'orientation client du marketing et, à travers la mise en place de comités de pilotage transverses avec la DSI, autorise un pilotage plus fin de la feuille de route technique de l'Afnic.

Le départ du Directeur général Mathieu Weill en mai dernier et la nomination de Pierre Bonis (anciennement Directeur général adjoint) en septembre ont amené à mettre en œuvre une réorganisation du comité de direction, au sein duquel les tâches et les responsabilités ont été redistribuées comme suit :

- Mise en place d'une Direction des partenariats et de l'innovation qui consacre, en termes d'organisation et de moyens, l'importance donnée par l'Afnic à la conduite de travaux de recherche et de développement. L'accent est mis sur la construction de partenariats avec le secteur économique, industriel, et académique, afin proposer de nouvelles solutions et d'exploiter les technologies émergentes telles que l'Internet des objets.
- Création d'une Direction des ressources humaines, de l'environnement de travail et du juridique, afin de piloter la gestion prévisionnelle des emplois et carrières à l'Afnic, et d'accompagner les personnels pour qu'ils puissent développer les compétences nécessaires aux évolutions qui seront celles de l'Afnic dans les années à venir.
- Modification du périmètre de la DAF, qui devient la Direction achats et finances. Direction resserrée et dont les tâches très cohérentes entre elles s'articulent toutes autour du pilotage financier, du suivi budgétaire, et du contrôle de gestion.
- Rattachement de la communication à la Direction de l'excellence et de la sécurité, qui regroupe désormais les moyens nécessaires à la pédagogie de la conduite du changement, à travers le service de communication.

En dehors du CODIR, et pour accompagner le projet de modernisation de son outil informatique, création d'un poste de Chef de projet senior, dont le rôle est de coordonner de manière transversale les équipes de l'Afnic dans et hors de la DSI pour la réalisation de ce projet, décrit plus loin.



7. L'Afnic s'engage dans la modernisation de son outil informatique

On l'a vu, les outils de l'Afnic, aussi bien logiciels que matériels, permettent à l'association de maintenir une position de *leader* en France, sur un marché par ailleurs concurrentiel. La plasticité des solutions offertes par l'Afnic lui permet également de servir plusieurs types de clients, gTLD, ccTLD. Pour autant, et même si nous avons en 2017 poursuivi notre politique de performance et de maîtrise des coûts, reflétée plus loin dans la partie financière de ce rapport, il est apparu nécessaire de donner suite à la réflexion de fond lancée en 2016 sur l'évolution de nos systèmes informatiques, et plus précisément de notre système d'enregistrement partagé.

Cette orientation, qui a pour objet d'améliorer nos délais de développement vis-à-vis de nos clients, de diminuer nos coûts de maintenance, et enfin de prendre en compte l'ensemble des exigences de sécurité et de respect de la vie privée dès la conception logicielle, a connu en 2017 une véritable accélération.

Plusieurs hypothèses ont été étudiées en détail, et des discussions intensives ont eu lieu avec des partenaires extérieurs, afin de définir précisément le contour et les modalités d'un projet d'envergure de refonte de nos systèmes informatiques. Ces discussions avec certains de nos homologues nous ont permis de mieux cerner les défis et les difficultés auxquelles ils étaient confrontés, et de comparer les avantages d'une démarche de co-développement d'une solution avec des partenaires extérieurs, et ceux d'un développement principalement interne.

A fin 2017, après avoir étudié et évalué plusieurs scénarios et suivi les discussions avec des partenaires extérieurs potentiels, le Conseil d'administration a décidé de lancer officiellement le projet *Avenir*, dont les équipes internes de l'Afnic ont l'entière charge.

Il s'agit d'un projet sur trois ans, qui doit aboutir à une réécriture quasi complète de notre système d'enregistrement, en le rendant plus modulaire, plus léger, plus évolutif, moins onéreux et mieux à même de servir la diversité de nos clients.

Pour atteindre ces objectifs, un renforcement des équipes de la DSI a été acté, en termes d'embauches, mais également par la mise en place d'un plan de formation technique ambitieux, et par le recours accru à la prestation extérieure de développement pour les aspects non directement liés à notre cœur de métier, ceci afin que les équipes de l'Afnic puissent se concentrer sur la valeur métier du projet.

La spécificité de cette démarche est qu'elle ne doit pas interrompre ni ralentir les évolutions apportées à notre système actuel. Un plan d'action a ainsi été présenté aux comités de concertation de l'Afnic afin de prioriser les développements à destination de nos clients bureaux d'enregistrement et registres, et de continuer à répondre aux demandes des utilisateurs, comme le montrent d'ailleurs les lancements de *Réussir avec le web* ou du service *FRRUSH* en courant 2017.

8. Fondation Afnic pour la solidarité numérique : 70 projets soutenus en 2 ans



M. Jean-Michel Hubert, Président de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique

Deux appels à projets, en deux ans, 650 candidatures et 70 projets soutenus, la Fondation Afnic pour la solidarité numérique a désormais atteint sa vitesse de croisière.

1,7 million d'euros ont d'ores et déjà été consacrés à soutenir celles et ceux qui veulent mettre l'Internet et ses usages au service d'une société plus équitable, plus solidaire, et plus égalitaire.

La création de chèques numériques, d'un laboratoire de recyclage d'ordinateurs, de tablettes pour personnes dépendantes, d'une plateforme de soutien pour collégiens ou d'un jeu pour apprendre la gestion budgétaire sont autant d'exemples de réalisations qui concrétisent l'engagement de la Fondation pour le développement d'un Internet plus solidaire.

L'appel à projets 2017 a tenu ses promesses : 35 projets lauréats abordant des thématiques variées, (Emploi/insertion, Santé/handicap, Citoyenneté, Environnement/habitat, Formation/éducation et Culture/media) pour le bénéfice de publics tout aussi divers (séniors, personnes en grande précarité, en situation de handicap, en insertion professionnelle ou jeunes décrocheurs).

2017 fut aussi l'année d'installation du comité scientifique et d'orientation chargé d'épauler le comité exécutif de la Fondation Afnic. Il s'agira pour ses membres d'apporter conseils et éclairages dans le choix et la mise en œuvre des priorités d'action de la Fondation pour les années à venir.

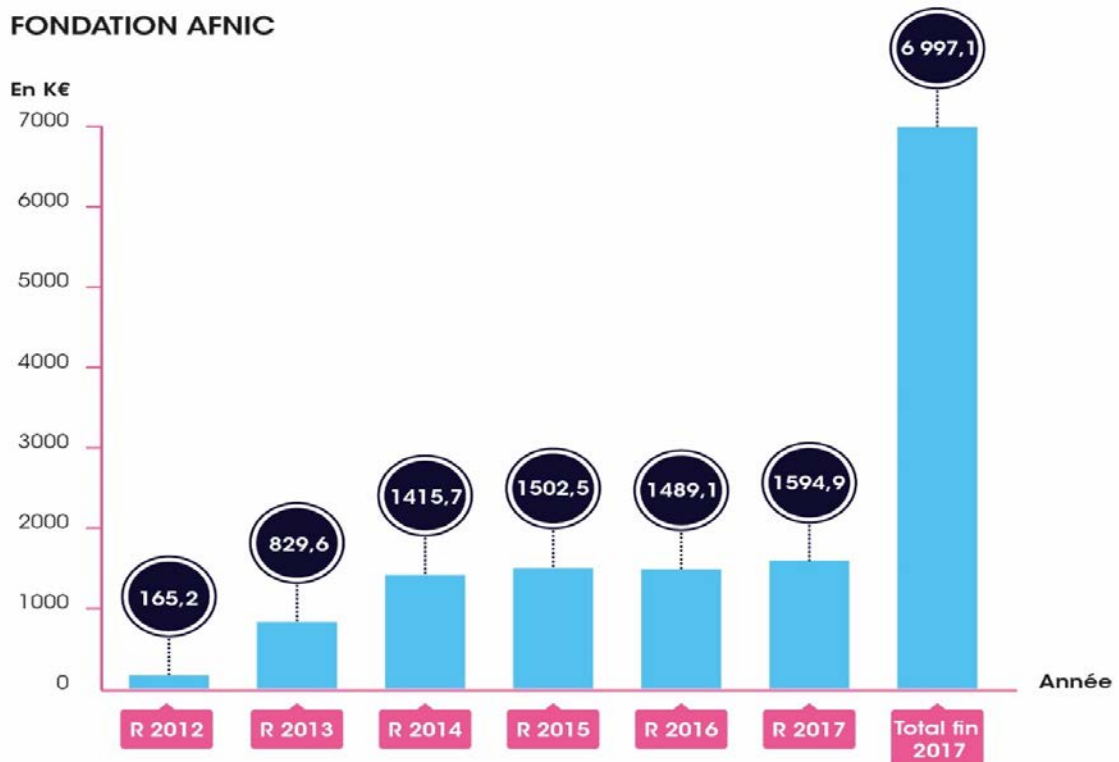


Les Lauréats 2017

Pour mémoire, l'Afnic reverse à la Fondation 90% du bénéfice généré par son activité d'office d'enregistrement du .fr.

Evolution des sommes affectées par l'Afnic à la Fondation depuis 2012 :

FONDATION AFNIC



9. Une situation financière solide, grâce au développement de l'activité et à la maîtrise des coûts

L'année 2017 marque le retour à une croissance solide du marché des noms de domaine en *.fr* qui peut s'interpréter en partie comme la conséquence de la dynamique commerciale lancée depuis 2016 et relayée par nos clients.

La reprise de la croissance va également de pair avec la reprise économique au niveau européen, illustrée par la performance de la plupart de nos homologues européens. La croissance du *.fr* reste cependant la plus forte de l'ensemble de l'Europe.

Dans ce contexte l'Afnic enregistre une croissance de 1.2% de son chiffre d'affaires et une stabilité de son résultat net comptable qui ressort à 533 000 euros.

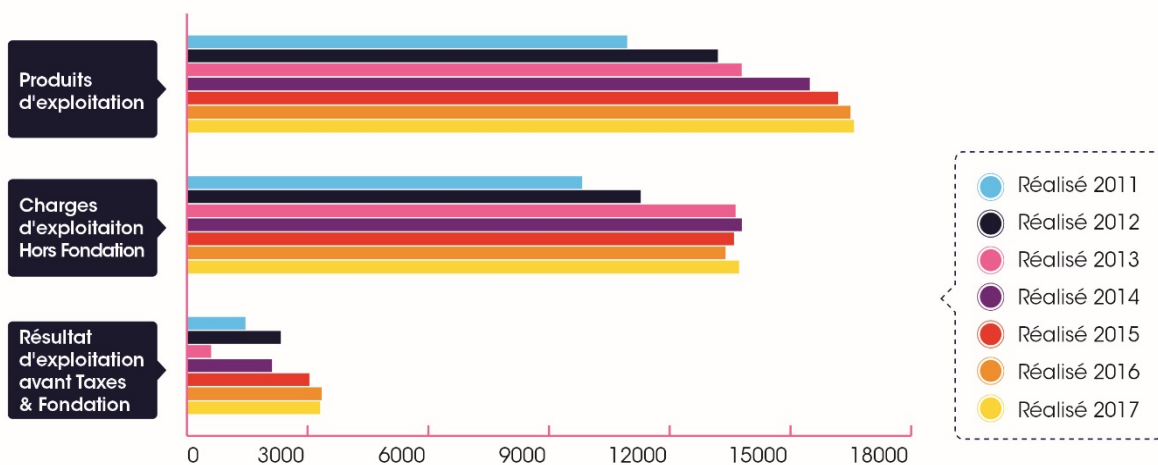
La croissance du chiffre d'affaires Afnic est de 187 000 euros (1.2%), pour un chiffre d'affaires total de 16 221 000 euros comparé à 16 034 000 euros en 2016 et se décompose comme suit :

- Croissance du chiffre d'affaires *.fr* de 277 000 euros, + 1.9 %
- Décroissance du chiffre d'affaires gTLD de 73 000 euros, - 6.5%
- Décroissance du chiffre d'affaires des extensions Ultra marines de 17 000 euros, - 6.6%

Le résultat net comptable de 533 000 euros est supérieur au budget 2017 qui prévoyait un bénéfice de 103 000 euros et stable par rapport au résultat de l'année 2016.

Evolution des produits et charges d'exploitation depuis 2011 (en k€)

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION DE L'AFNIC DEPUIS 2011



L'activité de l'exercice 2017 dépasse les objectifs budgétaires

Cette performance est supérieure de 1,6% à l'objectif budgétaire (le chiffre d'affaires budgété s'élevait à 15 961 000 euros), soit 260 000 euros de plus.

Le chiffre d'affaires Afnic s'élève à 16 221 000 euros, en croissance de 1,2 % soit 187 000 euros de plus par rapport à l'année 2016. Celui-ci n'inclut pas le chiffre d'affaires pour le compte de la Ville de Paris.

Le *.fr* a permis la croissance du chiffre d'affaires grâce à une augmentation forte des créations (+ 6,4%) couplée à une hausse du taux de renouvellement du stock s'élevant sur l'année à 83% quand l'objectif attendu était de 81,5% (+ 421 000 euros de chiffre d'affaires).

Les services additionnels *.fr* dépassent également l'objectif budgétaire de 75 000 euros grâce aux bons scores des services *FRRUSH* et *FRLOCK*. Ce résultat a permis d'absorber dans l'année l'arrêt de la facturation des opérations « Trade » pour ne générer qu'un manque à gagner de 144 000 euros comparé à 2016.

L'augmentation forte des créations s'expliquent en partie par le succès de nos opérations commerciales menées avec nos bureaux d'enregistrement qui relaient auprès des TPE, gisement de croissance du parc, l'intérêt du *.fr*.

Les extensions ultra marines ont subi un fléchissement des créations et une perte de stock prévisible suite à la fin de l'activité anormale d'enregistrements en provenance de Chine constatée au 2^{ème} semestre 2016.

Côté gTLD, l'année 2017 marque une situation contrastée :

- Les géoTLD, à l'exception de *.bzh* qui affiche une croissance de 12% de ses créations, sont en faible croissance. La question de leur positionnement tarifaire et de leur stratégie de communication continue à se poser.
- Les gTLD « corporate » ou de marques présentent des perspectives encourageantes en termes d'usage, par exemple l'opération *oui.sncf* ou la communication de Leclerc sur *e.leclerc*.
- Concernant les activités de conseil (activités hors *.fr*, ce qui explique qu'on les traite ici) l'année est en repli de 40 000 euros par rapport à celle de 2016, s'expliquant en partie par le report d'une opération en Afrique de l'Ouest sur l'année 2018, et qui a démarré depuis.

Répartition du chiffre d'affaires depuis 2012.

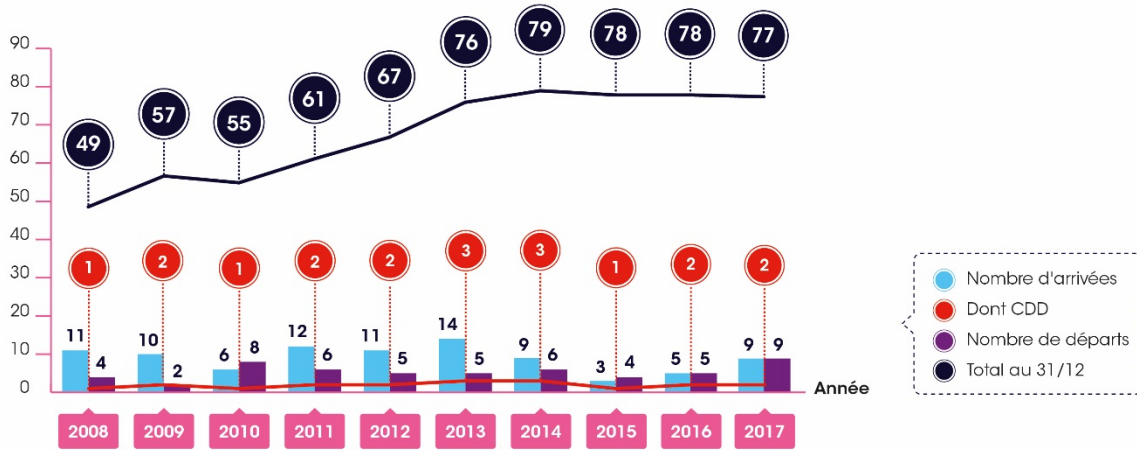
En retraitant 333 000 euros de charges refacturées pour la même valeur au client Ville de Paris, le total des charges d'exploitation Afnic ressort à 12,9 M€ au même niveau que celles de l'année 2016 et inférieures de 1 034 000 euros au budget prévisionnel.

Les faits marquants sur 2017 par poste de charges sont :

- Frais de personnel : Un *turn over* historique de 11,5% soit 9 collaborateurs sortants comprenant le départ du Directeur général, Mathieu Weill, et du Directeur marketing. Les 2 postes pourvus par de la promotion interne, l'embauche de 9 collaborateurs accompagné de l'effet noria conduisent à un gain de masse salariale de 127 000 euros comparé à 2016.
- Charges externes DSI : une diminution des coûts de 10% (271 000 euros) s'expliquant majoritairement par une baisse du recours à la sous-traitance, et par une forte baisse des charges d'amortissement dû à l'effet fiscal de reprise d'amortissement dérogatoire avec la suppression du dispositif d'incitation fiscale permettant d'amortir de manière accélérée les acquisitions de licences. En complément l'application de l'ordonnance 2015 et la remise en concurrence systématique de nos fournisseurs conduit souvent à une baisse des tarifs pratiqués par ces derniers.
- Les coûts de communication/marketing ont augmenté (+184 000 euros) pour accompagner la dynamique du .fr par des actions commerciales avec nos bureaux d'enregistrement mais aussi avec des actions de promotions ciblées, des actions de proximité, avec un retour qualitatif en termes de notoriété et d'impact sur les créations de noms de domaine.
- Les charges transverses (frais de fonctionnement, déplacements) augmentent de 8,3% (+ 160 000 euros) s'expliquant par la hausse des coûts de recrutement de collaborateurs et par le traitement de 2 dossiers juridiques dont l'étude d'un partenariat international dans le cadre du projet de refonte de notre système d'information ainsi que par la hausse des frais de déplacements pour accompagner la dynamique commerciale.
- Un coût de revient du nom de domaine .fr qui continue de baisser pour s'établir à 3,34 euros

Evolution des effectifs depuis 2008

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS
(CDD et formations en alternance inclus)



Bilan Financier (annexe)

Bilan simplifié

En K€	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Actif		
Actif Immobilisé	1 935	2 309
Créances d'exploitation	4 357	4 018
Disponibilités	16 756	14 798
TOTAL ACTIF	23 048	21 125

En K€	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Passif		
Fonds associatifs	6 946	6 386
Résultat de l'exercice	533	559
Provisions réglementées	228	413
FONDS PROPRES	7 707	7 359
PROVISIONS	175	202
DETTES	15 166	13 564
TOTAL PASSIF	23 048	21 125

Compte de résultat simplifié

En K€	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	16 555	16 466
Autres produits	117	9
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 672	16 475
Autres achats et charges externes	4 936	4 623
Impôts, taxes et versements assimilés	427	410
Salaires, traitements et charges sociales	7 353	7 506
Autres charges dont Amortissements	2 576	2 392
CHARGES D'EXPLOITATION	15 292	14 930
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 380	1 544
RÉSULTAT FINANCIER	97	188
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	277	-19
Participation des salariés aux résultats	373	365
Impôts sur les bénéfices	849	788
BENEFICE OU PERTE	532	559

Evolution des fonds associatifs

